

Ministry Of Education Plan d'enseignement individualisé (PEI)

CE PEI CONTIENT AD MOD D

RAISON JUSTIFIANT L'ÉLABORATION DU PEI

- Élève identifié comme étant en difficulté par un comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) Élève non identifié comme étant en difficulté, mais qui requiert un programme et / ou des services à l'enfance en difficulté, y compris des attentes d'apprentissage modifiées ou différentes ou des adaptations

PROFIL DE L'ÉLÈVE

NISO de l'élève: 123456789

Nom de famille: Handicap physique

Prénom: Élémentaire

Sexe: M

Date de naissance: 18/02/2001

École: École de l'Ontario

Palier: Élémentaire

Semestre:

Directrice / directeur d'école: B. Direction

Année d'études / classe pour l'enfance en difficulté: 2e année

Année scolaire: 2007-2008

Anomalie (identifiée): Handicap physique

Placement: Classe ordinaire avec services indirects

L'élève (palier secondaire seulement) étudie actuellement en vue d'obtenir le:

- Diplôme d'études secondaires de l'Ontario Certificat d'études secondaires de l'Ontario Certificat de rendement

Élémentaire Handicap physique

DONNÉES DES RAPPORTS D'ÉVALUATION PERTINENTS		
Sources d'information	Date	Résumé des résultats
Pédiatrie	23/05/2000	Le rapport confirme le diagnostic de paralysie cérébrale.
Ergothérapie	02/05/2006	Le rapport confirme un retard par rapport à sa motricité fine.
Physiothérapie	04/04/2006	Le rapport confirme un retard par rapport à sa motricité globale.
Psychoéducatrice	06/06/2005	Le rapport confirme que l'élève se situe dans la moyenne.

LES POINTS FORTS ET LES BESOINS DE L'ÉLÈVE	
Points forts	Besoins
Apprenante/apprenant visuel	Habilités liées à la motricité fine
Habilités liées au langage réceptif : lecture	Habilités en motricité globale
Habilités liées à l'autonomie sociale	Habilités en soins personnels/autonomie
Intérêts : ordinateur, musique, lecture	

Élémentaire Handicap physique

MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES PROGRAMMES AUXQUELS LE PEI S'APPLIQUE

« Adaptations » (AD), « Attentes modifiées » (MOD) ou « Attentes différentes » (D)

1.Habilités liées à la motricité fine	<input type="checkbox"/> AD <input type="checkbox"/> MOD <input checked="" type="checkbox"/> D
2.Habilités liées à la motricité globale	<input type="checkbox"/> AD <input type="checkbox"/> MOD <input checked="" type="checkbox"/> D
3.Habilités liées aux soins personnels	<input type="checkbox"/> AD <input type="checkbox"/> MOD <input checked="" type="checkbox"/> D
4.Éducation physique	<input type="checkbox"/> AD <input checked="" type="checkbox"/> MOD <input type="checkbox"/> D

FORMATS DES BULLETIN
 Bulletin scolaire de l'Ontario
 Autre format de bulletin
ADAPTATIONS, Y COMPRIS L'ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE

Les adaptations sont censées être les mêmes dans toutes les matières, sauf indication contraire

Adaptations pédagogiques	Adaptations environnementales	Adaptations en matière d'évaluation
Notes photocopiées	Autre aire de travail	Notes photocopiées
Ordinateur et logiciel avec correcteur	Positionnement stratégique	Ordinateur et logiciel avec correcteur
Aucune participation à des activités qui exigent un équilibr		

ÉVALUATIONS PROVINCIALESC'est une année d'évaluation provinciale Non OuiAdaptations autorisées Non Oui (énumérer ci-dessous)Exemption et motif Non Oui (énumérer ci-dessous)Dispense - Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) et motif Non Oui (énumérer ci-dessous)Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO) Oui

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES COURS

Habilités liées à la motricité fine

Niveau de rendement actuel (en général d'après le bulletin du mois de juin précédent):

Cours préalable au palier secondaire (s'il y a lieu):

Cote / Pourcentage:

Année d'études dans le curriculum:

Niveau de rendement actuel dans les autres cours:
L'élève utilise, de façon inefficace, ses outils de travail.

Le ou les buts annuels du programme : Il s'agit d'un énoncé qui décrit ce qu'un élève devrait raisonnablement avoir accompli à la fin de l'année scolaire (ou d'un semestre) dans une matière, un cours ou un programme.

L'élève utilisera, de façon efficace, ses outils de travail afin de démontrer ses apprentissages dans toutes les matières de l'année en cours.

Attentes d'apprentissage	Stratégies pédagogiques	Méthodes d'évaluation
1ere trimestre/semestre		
L'élève développera ses habiletés reliées à la clavigraphie.	- Faire pratiquer sa clavigraphie en utilisant le logiciel Tap'Touche	- Évaluation intégrée dans le logiciel Tap'Touche
	- Offrir du renforcement positif	
	- Donner l'appui et de l'accompagnement afin de s'assurer que le logiciel est bien utilisé	
	- S'assurer que l'élève est bien positionné pour écrire (garder ses bras à un angle de 90 degrés)	
2e trimestre		
L'élève développera les habiletés informatiques suivantes reliées au logiciel WordPerfect: comment ouvrir le logiciel, sauvegarder son travail, ouvrir un dossier, faire un tableau et imprimer	- Enseigner explicitement les étapes à suivre	- Portfolio
	- Appui visuel pour lui rappeler les étapes à suivre	- Travaux journaliers
	- Planifier des activités dans lesquelles l'élève utilise les connaissances de façon journalière	
3e trimestre		
L'élève développera les habiletés pour imprimer de courtes productions d'environ 5 phrases.	- Enseigner explicitement la bonne tenue d'un crayon	- Évaluations écrites
	- Fournir des pages avec des lignes	- Évaluations journalières

	bien espacées et visibles	
	- Faire des activités : relier les points pour faire une image, suivre la ligne, tracer des formes	
	- Utiliser du papier quadrillé avec gros carrés afin de faire ses calculs en mathématiques	

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES COURS

Habilités liées à la motricité globale

Niveau de rendement actuel (en général d'après le bulletin du mois de juin précédent):

Cours préalable au palier secondaire (s'il y a lieu):

Cote / Pourcentage:

Année d'études dans le curriculum:

Niveau de rendement actuel dans les autres cours:

L'élève a tendance d'utiliser son fauteuil plus souvent que sa marchette pour marcher des distances modérées.

Le ou les buts annuels du programme : Il s'agit d'un énoncé qui décrit ce qu'un élève devrait raisonnablement avoir accompli à la fin de l'année scolaire (ou d'un semestre) dans une matière, un cours ou un programme.

L'élève démontrera une amélioration reliée à sa motricité globale en utilisant sa marchette au lieu de son fauteuil roulant pour marcher de façon indépendante des distances modérées.

Attentes d'apprentissage	Stratégies pédagogiques	Méthodes d'évaluation
1ere trimestre/semestre		
L'élève sera capable de se lever debout à partir de sa chaise avec très peu ou sans aide.	- Présenter les étapes pour faciliter les transitions d'une position à l'autre : 1- placer la marchette devant l'élève 2- s'assurer que l'élève mette ses freins 3- déboucler la ceinture de sécurité 4- se glisser vers le devant du fauteuil	- Grille de fréquence
	5- prendre les poignées de la marchette 6- transférer son poids sur ses jambes 7- une fois que l'élève est stable retirer le fauteuil roulant	
	- Fournir un appui visuel des étapes de transfert	
	-Renforcements positifs	
2e trimestre		
L'élève augmentera la force musculaire des quatre membres.	- Faire faire des exercices : redressements assis, croisements des jambes debout, marche en ligne droite, en équilibre sur un pied, faire rebondir une balle sur le mur et des redressements au mur	- Journal de bord qui tient compte des réussites et des défis
3e trimestre		

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES COURS

Habilités liées aux soins personnels

Niveau de rendement actuel (en général d'après le bulletin du mois de juin précédent):

Cours préalable au palier secondaire (s'il y a lieu):

Cote / Pourcentage:

Année d'études dans le curriculum:

Niveau de rendement actuel dans les autres cours:

L'élève a recours à de l'appui constante pour répondre à ses besoins personnels.

Le ou les buts annuels du programme : Il s'agit d'un énoncé qui décrit ce qu'un élève devrait raisonnablement avoir accompli à la fin de l'année scolaire (ou d'un semestre) dans une matière, un cours ou un programme.

L'élève aura recours à ses propres habiletés pour répondre à ses besoins personnels.

Attentes d'apprentissage	Stratégies pédagogiques	Méthodes d'évaluation
1ere trimestre/semestre		
L'élève pourra s'habiller et se déshabiller avec peu ou pas d'aide	- Enseigner explicitement les étapes (ex.: enlever les mitaines avant de débouttonner le manteau)	- Grille de fréquence
	- Offrir d'autres moments pour pratiquer les étapes	
	- Système visuel pour présenter les étapes de chaque tâche à faire	
2e trimestre		
L'élève augmentera son indépendance aux toilettes.	- Enseigner et superviser les étapes pour faire le transfert du fauteuil roulant ou de la marchette à la toilette	- Grille de fréquence
	- Système de support visuel qui représente les étapes du transfert	
	- Système de renforcement positif	
3e trimestre		

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT À L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

MATIÈRES, COURS / CODES OU AUTRES COURS

Éducation physique

Niveau de rendement actuel (en général d'après le bulletin du mois de juin précédent):

Cours préalable au palier secondaire (s'il y a lieu):

Cote / Pourcentage: B

Année d'études dans le curriculum: 1re année

Niveau de rendement actuel dans les autres cours:

Le ou les buts annuels du programme : Il s'agit d'un énoncé qui décrit ce qu'un élève devrait raisonnablement avoir accompli à la fin de l'année scolaire (ou d'un semestre) dans une matière, un cours ou un programme.

L'élève complètera toutes les attentes du curriculum de 2e année en éducation physique et santé, sauf celles qui font appel à l'équilibre et à l'utilisation d'équipement qui ne permet pas l'accessibilité au fauteuil roulant ou à la marchette.

Attentes d'apprentissage	Stratégies pédagogiques	Méthodes d'évaluation
1ere trimestre/semestre		
L'élève démontrera sa coordination en exécutant certains mouvements élémentaires qui respectent ses limites physique.	- Maintenir une communication ouverte avec le physiothérapeute afin que les leçons planifiées respectent les besoins de l'élève	- Selon la grille adaptée d'évaluation
	- Maximer les forces physiques de l'élève lors des activités (tonus musculaire du haut du corps)	
2e trimestre		
3e trimestre		

Élémentaire Handicap physique

RESSOURCES HUMAINES (personnel enseignant et non enseignant)

Type de service	Fréquence ou intensité des services fournis par le personnel du conseil scolaire	Endroit où est dispensé le service
Physiothérapeute	Consultation mensuelle	Classe ressource
Ergothérapeute	Consultation mensuelle	Classe ressource
Éducation physique	Environ 5 périodes de 40 minutes semaine	Gymnase
Aide-enseignante/aide-enseignant	Environ 120 minutes par jour	Salle de classe, salle d'exercice, toilettes, corridor
Enseignante/enseignant ressource	Consultation d'environ 30 minutes par semaine avec les différents intervenants	Classe ressource

Prestation de services auxiliaires de santé en milieu scolaire: Non Oui

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Administration de médicaments | <input type="checkbox"/> L'assistance avec la mobilité | <input type="checkbox"/> Cathérisme |
| <input type="checkbox"/> Aide pour se nourrir | <input type="checkbox"/> Injection de médicaments | <input type="checkbox"/> Soulevement et position |
| <input type="checkbox"/> Soins infirmiers | <input type="checkbox"/> Nutrition | <input checked="" type="checkbox"/> Ergothérapie |
| <input checked="" type="checkbox"/> Physiothérapie | <input type="checkbox"/> Orthophonie | <input type="checkbox"/> Aspiration |
| <input type="checkbox"/> Soins personnels | | |

ÉQUIPE DE L'ÉLABORATION DU PEI

Membre du personnel	Titre
Mme Enseignante	Enseignante
M. Enseignant-ressource	Enseignant-ressource
Mme Enseignante itinérante	Enseignante éducation physique
M. B. Direction	Direction

PLAN DE TRANSITION Non Oui

REGISTRE DES CONSULTATIONS MENÉES AUPRÈS DU PARENT / DE L'ÉLÈVE

Date	Description de la consultation	Commentaires du parent et de l'élève / Résultats de la consultation
04/09/2007	Rencontre avec les parents et les intervenants	Discussion des besoins de l'élève afin de finaliser l'élaboration du PEI
20/09/2007	Appel téléphonique	Discussion reliée à une modification possible d'équipement. Le parent désire se rendre à l'école pour voir l'équipement avant de faire une décision.
21/09/2007	Rencontre avec les parents	Les parents sont en accord avec le changement d'équipement.
05/10/2007	Rencontre avec les parents	Les parents sont en accord avec les attentes ciblées du PEI et ils le signent.

RESPONSABILITÉS DU DIRECTEUR OU DE LA DIRECTRICE D'ÉCOLE

La directrice et le directeur d'école est tenue par la loi de s'assurer que le PEI est terminé dans les 30 jours de classe qui suivent le placement de l'élève dans un programme et / ou des services d'éducation de l'enfance en difficulté, et que les parents ont été consultés lors de son élaboration. La directrice et le directeur d'école doit s'assurer qu'une copie du PEI est remis aux parents (ou à l'élève si celui-ci est âgé d'au moins 16 ans) et que le PEI sera mis en oeuvre et révisé en fonction du bulletin scolaire de l'élève et à chaque période visée par le bulletin.

Signature de la directrice ou du directeur d'école

Date

Observations des parents et de l'élève / Résultat de la consultation
(S'il vous plaît signer et retourner cette page à l'école pour le dossier scolaire de l'Ontario)

Date

Signature de l'élève (âgé de 16 ans ou plus)

Date